



URBANISME

BÂTISSONS ENSEMBLE LA VILLE DE DEMAIN POUR TOUS LES MANTAIS !

Professionnels de l'immobilier, vous avez un projet immobilier à Mantes-la-Jolie ? Découvrez notre « Charte des Promoteurs » conçue pour vous guider !

Publié le 07 mai 2025

Cette charte met en avant les engagements de la Ville en matière de **qualité architecturale, d'insertion urbaine, de confort des logements et de préservation des espaces verts**. Elle encourage un **urbanisme négocié, durable et raisonné**, respectueux du patrimoine, des spécificités locales, de l'environnement et des paysages, dans un contexte où les enjeux climatiques sont au cœur de nos préoccupations.

Notre objectif : construire **ensemble des projets immobiliers ambitieux et innovants** pour offrir un **cadre de vie agréable et un habitat de qualité à tous les Mantais**.

Les services de la Ville se tiennent à votre écoute pour vous accompagner à chaque étape clé de votre projet, **de sa conception jusqu'au dépôt du permis de construire**.

[Découvrez notre charte en cliquant > ICI <](#)

Promoteurs et investisseurs, **imaginons ensemble des projets durables et porteurs de sens !**